

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, mercredi 02 juillet 2025 à 18h30 à la Mairie sur convocations individuelles adressées le 25 juin 2025.

ORDRE DU JOUR :

- Acceptation de l'accord local proposé par ECLA Lons Agglo pour la composition de l'assemblée délibérante
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Gérard GIONO, Christian PONARD, Jean Michel GABET, Catherine CORNIER, Franck GUILLLOT, Hubert MARTIN, Guy SCHENCK

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Christian PONARD

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.
Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Acceptation de l'accord local proposé par ECLA Lons Agglo pour la composition de l'assemblée délibérante

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, le nombre et la répartition des sièges au sein des assemblées communautaires et métropolitaines doivent être revus l'année précédant chaque renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

Les instances d'ECLA ont émis un avis favorable au maintien des principes ayant présidé à l'accord local de 2019, et décidé de valider le seuil de 800 habitants (population municipale 2024) pour qu'une commune bénéficie d'au moins deux sièges.

Sur cette base, au regard des critères de la circulaire ministérielle du 17 mars 2025, le nombre total de sièges au Conseil communautaire serait fixé à 63, avec la répartition suivante entre les communes membres :

- 24 sièges pour Lons-le-Saunier
- 4 sièges pour Montmorot
- 2 sièges pour Perrigny, Courlans, Courlaoux, Messia-sur-Sorne et Macornay
- 1 siège pour les autres communes

Délibération approuvée à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

Comité Syndical du SIVOS : Déléguée : Monique PYON

Choix d'un prestataire pour l'entretien de l'école et du centre de loisirs. Participation financière du SIVOS pour l'organisation d'un mini camp à MALAFRETAZ (01). Effectif prévu pour la rentrée scolaire : 133 élèves. L'inspecteur de l'Education proposera d'ouvrir une 6^{ème} classe si nécessaire. Les deux ATSEM sont maintenues. Travaux : isolation du bâtiment maternelle-centre de loisirs pendant les vacances, vitrages posés, travaux du visiophone sont en cours. Le SIVOS allouera une aide de 135€ au réseau d'aide.

SIDEC : Délégué : Franck

Election du nouveau Président du SIDEC ainsi que des Vice-Présidents

Commission Voirie : Délégué : Gérard

Bilan des Travaux 2024

Questions diverses :

Rivière : Rendez-vous avec EPAGE prévu le 21 juillet à 9h30 pour évoquer les problèmes liés à la rivière

Chemin de la Pépinière : Travaux de réfection prévu la deuxième quinzaine de juillet

Défense incendie : trois points importants sont à améliorer rapidement : la Ferme de Presle, le Golf et le hangar sis Rue du Dérube

Chemins : Le chemin reliant la Rue du Dérube et le Chemin de la Roche sera ouvert prochainement pour les promeneurs, il permettra de faire la boucle en bas du village.

Séance levée à 20h00



Le secrétaire de séance
Christian PONARD

